

**STATUT REGLEMENTAIRE ET DE CONSERVATION**

<b>Annexe(s) directive Oiseaux :</b>	Annexe II 2 (CEE/79/409) Inscrite à l'arrêté du 16 novembre 2001 (JORF 7/02/2002).
<b>Annexe(s) directive Habitats :</b>	Sans objet
<b>Protection nationale :</b>	Oui, arrêté du 17 avril 1981
<b>Conventions internationales :</b>	Convention de Berne : annexe II.
<b>Livres rouges :</b>	En Europe : En Déclin, catégorie SPEC 3 En France : En Déclin, catégorie CMAP5
<b>Statut taxonomique</b>	Pas de statut taxonomique particulier, même si une forme particulière, <i>Turdus torquatus alpestris</i> , est avancée pour les massifs montagneux
<b>Plan national d'action ou de restauration</b>	Pas de plan d'action ou de restauration
<b>Tendances des populations :</b>	National : stable ? Européen : stable ?



Merle à plastron

**GENERALITES SUR L'ESPECE****Description générale de l'espèce**

Le Merle à plastron est de la famille des Turdidés. Proche parent du Merle noir, sa taille est légèrement supérieure à cette dernière espèce, le Merle à plastron s'en distinguant aussi par un large plastron blanc en forme de croissant, tranchant sur le noir du plumage du mâle. La coloration noire du corps chez le Merle à plastron est cependant moins prononcée que chez le Merle noir. Ce croissant est blanc grisâtre chez la femelle. Le croissant n'est pas visible chez les oiseaux durant leur premier hiver. Cet oiseau, dont la taille est de 23 à 24 cm, l'envergure de 38 à 42 cm, le poids de 80 à 130 gr, a la tête et le cou de couleur noire, ainsi que le dos et le ventre. Les plumes ont un aspect écailleux et les liserés des plumes des ailes et du bas-ventre sont pâles. Le bec est jaune avec une pointe noire. Chez la femelle, brune, le croissant est moins visible et plus petit. Le Merle à plastron n'a pas de cercle orbital jaune. Les jeunes de l'année, une fois envolés, ont un plumage très proche de celui de la Grive litorne. Chez la forme *alpestris*, les liserés sont plus larges et plus visibles, et parfois les mâles ont la tête gris-brun plutôt que noire. A terre, les individus se déplacent par des sautilllements espacés de grands bonds. Après son vol, et s'être posé sur un buisson, l'oiseau va hocher souvent de la queue.

## Ecologie générale de l'espèce

**Alimentation** : Son régime est très diversifié et varie suivant les saisons. Il comprend des vers de terre, des insectes (Orthoptères, chenilles, Coléoptères, ...), des baies, des escargots, ... La majorité des proies sont recherchées à terre.

**Démographie** : L'espèce est migratrice et arrive sur le site vers le début avril pour en repartir vers la mi-août. Son nid est habituellement un peu au-dessus du sol, au maximum à un mètre, et souvent dans des buissons ou arbustes. Il peut aussi être posé à terre dans la végétation herbacée, notamment dans les éboulis. Ce nid est une construction plutôt massive, en forme de coupe, faite d'herbes sèches et de brins de mousse. Les deux partenaires participent à son édification, mais ce n'est que la femelle qui couve les quatre à cinq œufs, deux pontes étant souvent déposées dans la même année, la première dès le début mai. La couvaison dure de quatorze à seize jours, puis les parents nourrissent les petits durant la même période, tant qu'ils sont au nid. Ils s'en occupent encore deux semaines, alors qu'ils sont déjà capables de voler, surtout pour la deuxième couvée. Les jeunes éclosent sans être couverts de duvet, ils ont une peau couleur presque orange. On ne connaît pas la survie des jeunes, celle des adultes pouvant aller de 5 à 10 ans.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Accouplements												
Parades nuptiales												
Ponte												
Couvaison												
Éclosion												
Élevage du jeune												
Envol du jeune												

**Cycle de reproduction du Merle à plastron.**

**Menaces liées au fonctionnement démographique de l'espèce** : Espèce très sensible aux variations du climat à court terme qui ont un effet sur la reproduction de l'espèce. L'inconnue de la survie hivernale en migration peut peser sur l'évolution des populations de cette espèce.

**Habitat général** : Son habitat de prédilection est les boisements humides de résineux d'altitude, parsemés de trouées et de clairières, la forme *alpestris* étant plus arboricole que la forme « classique ». Il peut nicher aussi dans les couloirs d'avalanches, voire dans les éboulis avec présence de buissons et petits arbres. Ses zones de nidification s'étagent entre 1000 et 2300 m d'altitude, l'espèce étant le plus souvent rencontrée à la limite des étages subalpins et alpins en ubac.

## Etat des populations de l'espèce

**Historique** : La répartition de l'espèce semble avoir peu évolué depuis une quarantaine d'années, l'espèce étant surtout connue et rencontrée dans les massifs montagneux. De ce fait elle a été protégée des évolutions des paysages et ses abondances ne semblent pas avoir varié.

**Etat des populations** : L'espèce est répartie en trois bastions en France, étant surtout présente dans les massifs montagneux (Alpes, Pyrénées, Massif Central, Vosges). Des cas de nidification ont été notés dans les Ardennes et dans le massif armoricain. Localement les densités peuvent atteindre 3-4 couples nicheurs aux 10 ha. Sa présence en France débute vers la fin mars pour se terminer vers la mi-septembre. On compte entre 1000 et 10000 couples nicheurs pour un effectif européen établi entre 230000 et 480000 couples (attention estimations établies entre 1981 et 1997 !).

**L'équilibre démographique de cette population peut être considéré comme assuré malgré la faiblesse locale des effectifs.**

La population totale du continent européen est estimée entre 230000 et 480000 couples. La France, en accueillant de 1 à 3 % de la population européenne occidentale qui est évaluée entre 76000 et 141000 couples (attention estimations entre 1981 et 1997!), porte une faible responsabilité dans la survie de cet oiseau.

	Europe de l'Ouest	France	Alpes	Pyrénées (versant français)
Nombre de couples	76000-141000	1000-10000	?	?

## **ETAT DE L'ESPECE SUR LE SITE**

### **Valeur du site**

**Position du site dans l'aire de répartition de l'espèce** : dans l'aire de répartition centrale de l'espèce sur le massif, population isolée méridionale.

**Date d'observation la plus récente** : 2006

**Date d'observation la plus ancienne connue** : l'espèce n'a été recensée qu'à partir de 2000, mais était vraisemblablement présente auparavant.

**Origine des données** : PNP principalement, Nature Midi-Pyrénées.

### **Etat des populations et tendances d'évolution sur le site**

**Statut des populations sur le site** : migratrice estivante et reproductrice.

**Abondance sur le site Natura 2000** : à ce jour estimation d'environ 8 à 10 couples nicheurs (sous estimation manifeste de la population).

**Intérêt du site Natura 2000 pour l'espèce** : moyenne pour la vallée, faible pour le massif, très faible au niveau national.

**Tendance d'évolution des populations** : pas de recul, mais a priori stabilité.

**Synthèse globale sur l'état de conservation** : a priori, bon état de conservation.

### **Habitats de l'espèce sur le site**

**Habitats de reproduction** : « éboulis » (61), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « landes » (31), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « pelouses à genévriers » (31.88), en bon état de conservation ; « haies » (31.8), état moyen de conservation.

**Habitats d'alimentation** : « pelouses » (36), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « landes » (31), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « prairies » (36.5), en bon état de conservation sur le site (quelques menaces de fermeture locales) ; « prairies améliorées » (81), état de conservation moyen (disparition des prairies, notamment de fauche, par abandon) ; « prairies de fauche » (37), en état moyen de conservation sur le site (disparition de plusieurs sites).

**Ressources trophiques** : a priori, les ressources en Orthoptères et autres insectes qui forment le régime alimentaire de l'espèce sont abondantes. Les densités observées sur le site sont voisines de celles observées en moyenne par ailleurs. Tout au plus peut-on s'interroger sur une taille des nichées légèrement inférieure (effet du climat ou des ressources trophiques ?). L'impact des produits de traitement du bétail sur ces ressources sera à évaluer.

### **Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site**

#### **Menaces potentielles :**

- Déprise pastorale avec baisse du chargement ovins et bovins entraînant une fermeture progressive du milieu et donc une baisse des ressources trophiques pour le Merle à plastron.
- Perturbation du cycle reproducteur par l'écobuage non raisonné.
- Perturbation du cycle reproducteur suite aux destructions de haies.
- Diminution des ressources trophiques de l'espèce à cause des traitements sanitaires des ovins et bovins.

#### **Menaces avérées sur le site (en gras les plus fréquentes) :**

- Perturbation du cycle reproducteur par l'écobuage non raisonné.
- Perturbation du cycle reproducteur suite aux destructions de haies.
- Diminution des ressources trophiques de l'espèce à cause des traitements sanitaires des ovins et bovins.

## Présence d'infrastructure(s) pouvant être des menaces sur le site

Pas de problèmes relevés vis-à-vis des infrastructures ou équipements pour cette espèce.

## OBJECTIFS DE GESTION SUR LE SITE ET ACTIONS ENVISAGEES

### Objectifs de gestion conservatoire sur le site

L'objectif sera de **maintenir les poches d'habitat favorables à l'espèce déjà présentes sur le site** pour le maintien de la population **et de maintenir un potentiel trophique**.

- **Maintien du potentiel trophique de la zone en quantité et qualité** : maintien du pastoralisme avec innocuité des pratiques.
- **Maintien du potentiel reproducteur** : limitation des causes de dérangements

### Préconisations de gestion conservatoire sur le site

- Maintenir le bon état de conservation des pelouses, landes et prairies comme zones de chasse de l'espèce.
- Limiter les causes de dérangements par la destruction des habitats de nidification de l'espèce.
- Limiter les mortalités des proies par les produits sanitaires utilisés pour les ovins et bovins.

### Actions envisagées sur le site en relation avec l'espèce

<b>Action(s)</b>	Gestion des ligneux bas et des haies en faveur des Passereaux
<b>Fiche(s) Action</b>	HE2, priorité 2
<b>Acteurs concernés</b>	CVSB, ONF
<b>Action(s)</b>	Faisabilité de l'aménagement des pratiques de prophylaxie sanitaire des troupeaux et de leur impact sur les ressources trophiques des oiseaux
<b>Fiche(s) Action</b>	HE3, priorité 3
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB, GDV, vétérinaires locaux
<b>Action(s)</b>	Lutter contre l'embroussaillage des bas de versant d'Ossoue
<b>Fiche(s) Action</b>	P4, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB
<b>Action(s)</b>	Pérenniser ou développer la pratique de la fauche sur le plateau de Saugué
<b>Fiche(s) Action</b>	P1, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB
<b>Action(s)</b>	Organiser le pâturage pour valoriser les secteurs hauts d'Ossoue
<b>Fiche(s) Action</b>	P5, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB
<b>Action(s)</b>	Assurer un pâturage à long terme sur les quartiers ovins de l'estive d'Aspé
<b>Fiche(s) Action</b>	P6, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB
<b>Action(s)</b>	Lutter contre la fermeture dans la partie basse de l'estive d'Aspé proche du plateau de Saugué
<b>Fiche(s) Action</b>	P7, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	Pastoralisme, CSVB
<b>Action(s)</b>	Evaluation de l'efficacité des actions d'équipement des infrastructures et des aménagements /gestion des milieux
<b>Fiche(s) Action</b>	SE6, priorité 1
<b>Acteurs concernés</b>	PNP, FDC 65, Chasseurs barégeois, ONF, Nature Midi Pyrénées, ONCFS
<b>Action(s)</b>	Surveillance des présence et répartition des espèces du DOCOB
<b>Fiche(s) Action</b>	SE7, priorité 3
<b>Acteurs concernés</b>	PNP, FDC 65, Chasseurs barégeois, ONF, Nature Midi Pyrénées, ONCFS

## SOURCES DOCUMENTAIRES

- Parc national des Pyrénées – Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées (2005) - Document de référence « ZICO – ZPS Cirque de Gavarnie », projet d'extension de la ZPS FR731008, 177 p.
- Rocamora et Yeatmann-Berthelot (1999) – *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités*. Société d'Etudes Ornithologiques de France – Ligue pour la Protection des Oiseaux, 598 p.
- Tucker and Evans (1997) – *Habitats for birds in Europe. A conservation strategy for the wider environment*. Cambridge, BirdLife International (BirdLife Conservation series n° 6), 464 p.
- Maurin et Keith (1994) – *Inventaire de la faune menacée de France*. Eds Nathan, Muséum National d'Histoire Naturelle et Fond Mondial pour la Nature, 176 p.
- Yeatmann-Berthelot et Jarry (1994) – *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France*. Ed Société Ornithologique de France, 776 p.
- Joachim, Bousquet et Faure (1997) – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Ed. AROMP – Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, 262 p.
- Hagemeyer and Blair (1997) – *The EBBC Atlas of European Breeding Birds: their distribution and abundance*. Ed Poyser, London, 920 p.
- Heath, Borggreve, Peet and Hagemeyer (2000) – *European bird populations : estimates and trends*. Cambridge, UK : BirdLife International (BirdLife Conservation Series n° 10), 160 p.
- Dubois, Le Maréchal, Oliosio, Yésou (2001) – *Inventaire des Oiseaux de France. Avifaune de la France métropolitaine*. Nathan, 398 p.
- Bethmont (1994) – Merle à plastron. In *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Ed Société Ornithologique de France : 526-527.

